Ecole la Chapelle Le 21 septembre 2020

Madame, Monsieur,

**Absence en cas de suspicion COVID-19**

Chers parents,

Vous avez reçu la procédure à suivre en cas de suspicion de cas COVID-19. En cas de doute sur l’état de santé de votre enfant, vous devez consulter votre médecin traitant qui vous informera de la marche à suivre.

 Deux possibilités : il envoie votre enfant faire un test ou il accorde un retour dans l’établissement.

A son retour, nous vous remercions de nous remettre votre attestation suite à l’avis du médecin. Un modèle d'attestation vous est joint à ce courrier. Vous pouvez également le télécharger sur le site de l'école.

Si le test est positif, il est impératif de contacter l'école dans les plus brefs délais. Le chef d’établissement contactera l’ARS (Agence Régionale de Santé) au plus vite, qui l’informera de la marche à suivre pour son retour en classe.

Je vous remercie pour votre attention concernant les démarches à suivre.

Mme POISBELAUD Estelle

Chef d'Etablissement

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) Monsieur / Madame ………………………………………

Responsable légal de ……………………………………………………

 En classe de ………….

Demeurant (adresse complète)

…………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………

* atteste sur l'honneur avoir consulté mon médecin traitant qui n’a prescrit aucun test
* atteste sur l'honneur qu’un test COVID-19 a été réalisé et que le résultat est négatif.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date : Signature

Ecole la Chapelle Le 21 septembre 2020

Madame, Monsieur,

**Absence en cas de suspicion COVID-19**

Chers parents,

Vous avez reçu la procédure à suivre en cas de suspicion de cas COVID-19. En cas de doute sur l’état de santé de votre enfant, vous devez consulter votre médecin traitant qui vous informera de la marche à suivre.

 Deux possibilités : il envoie votre enfant faire un test ou il accorde un retour dans l’établissement.

A son retour, nous vous remercions de nous remettre votre attestation suite à l’avis du médecin. Un modèle d'attestation vous est joint à ce courrier. Vous pouvez également le télécharger sur le site de l'école.

Si le test est positif, il est impératif de contacter l'école dans les plus brefs délais. Le chef d’établissement contactera l’ARS (Agence Régionale de Santé) au plus vite, qui l’informera de la marche à suivre pour son retour en classe.

Je vous remercie pour votre attention concernant les démarches à suivre.

Mme POISBELAUD Estelle

Chef d'Etablissement

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) Monsieur / Madame ………………………………………

Responsable légal de ……………………………………………………

 En classe de ………….

Demeurant (adresse complète)

…………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………

* atteste sur l'honneur avoir consulté mon médecin traitant qui n’a prescrit aucun test
* atteste sur l'honneur qu’un test COVID-19 a été réalisé et que le résultat est négatif.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date : Signature